

HAÏTI

nouvelles
images d'

BULLETIN MENSUEL DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE
Supplément à Une Semaine en Haïti

EDITORIAL

juin 2006 - n°47

Tant de bonnes idées se perdent en route et jamais ne prennent vraiment chair. Ecrits restant lettre morte, paroles qui volent, paroles en l'air. En 2003, une idée a été lancée ou, plutôt, relancée. Et, en régions Rhône Alpes, Pays de Loire et Bretagne se sont des rencontres régionales qui sont organisées. En 2005, Le Collectif Haïti de France - sur idée d'un de ses membres, le GAFE - a proposé à la Pafha et à l'Espace Partenariats Franco-Haïtiens, d'organiser un événement au niveau national. L'idée a continué à avancer et les Premières Rencontres de la Solidarité franco-haïtienne ont effectivement eu lieu, le week-end des 3 et 4 juin 2006.

Un sentiment, partagé, est l'envie d'aller au delà des rencontres entre associations, entre individus qui parfois ne se connaissent pas du tout, au delà de leurs échanges et confrontations, l'envie de continuer à tailler la route ensemble.

Personne jamais ne dira que réunir les forces ne rend pas plus fort(s), personne non plus ne niera que c'est souvent si difficile de travailler ensemble et d'aller dans le même sens.

Ces Premières Rencontres semblent bien montrer qu'il y a moyen. Ici, en France, et, là-bas, dans ce pays où, vous le savez sans doute, la devise est « L'union fait la force ».

UN PREMIER BILAN DES PREMIERES RENCONTRES NATIONALES DE LA SOLIDARITE FRANCO-HAÏTIENNE

par le comité de rédaction.

Un temps superbe, le cadre champêtre et boisé du parc magnifique de Chamarande, c'était un beau week-end de Pentecôte les Premières Rencontres nationales de la Solidarité franco-haïtiennes.

Les trois réseaux organisateurs, Collectif Haïti de France, Espace Partenariats Franco-Haïtiens et Plateforme des Associations Franco-Haïtiennes avaient très bien organisé ces rencontres auxquelles 50 associations ont participé, venues de toute la France.

Petites associations ou grosses ONG, c'était le lieu et l'occasion de se rencontrer pour des organisations de solidarité internationale très diverses dans leur fonctionnement, leurs ressources et leur liens avec Haïti.

Quatre ateliers de réflexion et d'échanges étaient proposés :

- Développement rural et économique
- Education, formation, jeunesse
- Migrants haïtiens
- Partenariat

Ceux de nos lecteurs qui ont pu y participer ont certainement pu tirer leurs propres conclusions et faire certaines critiques : pas assez de temps pour faire les synthèses nécessaires, trop d'idées générales, pas assez de rigueur, peut-être, pour

approfondir les échanges sur les thèmes précis retenus. Mais ces petits défauts sont des péchés de jeunesse car ce sont les premières rencontres de ce genre, ils n'empêchent pas de tirer des fruits bien réels de ces journées.

Les quatre ateliers ont donné lieu à des conclusions souvent convergentes des associations participantes, quant à leur partenariat avec Haïti.

Partenariat réfléchi, « c'est-à-dire répondant à une demande et à des besoins ressentis sur le terrain : plus d'assistantat parachuté.

Etre partenaires, c'est faire avec : les partenaires haïtiens doivent être des partenaires à égalité, le travail en commun est pour eux, comme pour nous ici, l'occasion de se former à la vie associative, à la gestion, à la responsabilité : bilan et évaluation réguliers sont indispensables à la durée des projets engagés.

Partenariat réfléchi, c'est aussi un partenariat respectueux des savoir-faire locaux, dans tous les domaines, en matière agricole ou dans les pratiques de santé, par exemple. Et, si l'on veut éliminer tout risque d'assistantat, de parachutage d'une vision extérieure totalement inadaptée en dépit de très bonnes intentions, un des éléments les plus importants semble être l'écoute. Cela a été ressenti et dit dans plusieurs groupes et

surtout dans l'atelier « Éducation ». Il y est apparu qu'une adhésion réelle à un projet dépend fortement de la reconnaissance des personnes à qui l'aide est apportée de la reconnaissance de leur savoir, ainsi que de la valorisation de ces personnes et de leur savoir. Les partenariats réfléchis vivront d'autant mieux qu'ils seront locaux, inscrits dans le cadre territorial et générateurs du développement en réseau perçu localement comme nécessaire.

Dans tous les domaines. Ainsi, va-t-on de l'alphabétisation d'adultes au développement rural, de l'élevage à la commercialisation du lait, de l'école au centre de santé etc.

D'où l'idée de mutualiser les outils et les moyens, par exemple d'imaginer une carte d'Haïti où figureraient les lieux d'intervention de chaque organisation.

Partenariat utile, c'est-à-dire favorisant les débouchés du travail, qu'il soit agricole (d'où le soutien aux débouchés locaux et aux filières de commerce équitable) artisanal ou artistique (plusieurs associations en France en assurent la vente). Partenariat soucieux d'apporter une formation complémentaire (bourses d'études, usage des équipements informatiques ou appui à des développements vitaux (évaluation des besoins, aide technique puis financement...)) Car une des conclusions de nos échanges, en particulier dans le groupe « Education », attirait l'attention sur les éventuels effets pervers de l'aide : par exemple en envoyant des produits alimentaires aux dépens de la production locale ou en envoyant des manuels scolaires français inadaptés.

Malgré le nombre important d'associations soutenant des écoles en Haïti, les échanges ont très peu porté sur ces écoles, leur financement, le recrutement des maîtres, les programmes, le contenu de l'enseignement. Peut-être l'envie d'une réflexion plus approfondie naîtra-t-elle de nos rencontres ?

Il est clair que l'école, en Haïti, devrait peu à peu devenir l'affaire de l'Etat : l'avenir ce sont ses enfants, sa jeunesse (Rappelons que seuls 42 % des enfants sont scolarisés, dont 10 % dans les écoles publiques et 32 % dans les écoles privées). Pour eux et pour tous, Haïti a besoin d'une paix sociale où l'Etat puisse faire son travail d'Etat : nourrir son peuple, l'instruire et lui rendre justice.

Lors de la plénière, est apparue une préoccupation qui, dans certains ateliers, était plutôt restée en toile de fond mais toujours présente : la tragédie de l'insécurité.

La question est restée comme en suspens, comme s'il fallait se préparer à une prochaine réflexion spéciale là-dessus. Que pouvons-nous faire, ensemble, ici et là-bas contre l'insécurité et l'impunité ?

L'atelier « Migrants », lui, s'est précisément intéressé à la situation des Haïtiens en France. Il se trouve que beaucoup des participants à cet atelier étaient venus pour s'informer.

Cet atelier a constaté certes un souci d'accueil des primo arrivants par l'une ou l'autre association déjà expérimentée, mais aussi une certaine dispersion des Haïtiens en France et donc un manque de mobilisation aux moments importants, notamment pour le soutien des sans-papiers.

L'atelier ne s'y résigne pas, bien au contraire, et la suggestion est faite aux membres des associations franco-haïtiennes d'organiser une formation juridique minimum pour épauler, conseiller les demandeurs d'asile : ne pas toujours compter sur des avocats.

Ce type d'action juridique et politique implique nécessairement de travailler aussi avec d'autres que des Haïtiens. Si nos journées ont été une petite pierre dans cette construction tant mieux. La question d'une solidarité à développer, que ce soit pour l'accueil, contre les reconduites à la frontière, contre les expulsions, pour la défense des sans-papiers en Guadeloupe et dans les autres DFA (Départements français d'Amérique) a été au centre des conclusions de cet atelier.

En conclusion générale, on peut dire que ces journées ont mis en lumière le fait que toutes les associations éprouvent le besoin de se réunir en réseaux pour accompagner l'émergence d'Haïti.

Qu'Haïti trouve sa place parmi les nations et qu'elle se donne à elle-même les règles et l'administration dont elle a besoin pour vivre.

Nos journées peuvent être une petite pierre dans cette construction, cela dépend de nous ici et là-bas.

L'ASSOCIATION DU MOIS

GAFE – SECTION FRANCE

Objectifs :

Le Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement, section France a les objectifs suivants :

- Promotion des activités du GAFE
- Développement des échanges entre Haïti et la France
- Education au développement

Le développement d'Haïti ne peut se concevoir sans une participation intégrale de ses habitants. L'objectif général du GAFE est d'encourager la gouvernance locale afin que la communauté prenne en charge la gestion de son propre développement dans le cadre d'un développement communautaire durable. Le GAFE cherche ainsi à participer à la fondation d'une société équilibrée et harmonieuse.

Les objectifs du GAFE se déclinent comme suit :

- Identifier et encourager les hommes et les femmes, tant dans le milieu urbain que rural, qui sont capables de s'organiser, de s'associer, d'entreprendre, de réaliser et

d'évaluer tout programme qui se déroule sur leur propre territoire.

- Mettre en valeur tous les éléments qui font la richesse de l'identité haïtienne.
- Développer en chaque citoyen le sens civique afin d'en faire un acteur responsable et actif au sein de sa communauté.

Projets réalisés ou en cours :

En Haïti : Création du magazine d'éducation à l'environnement « Ti mag' » (voir Nouvelles Images d'Haïti n°45), diffusé en Haïti

Formation en développement local en Haïti.

En France : Rallye pédestre, le 10 septembre.

Coordonnées : 14 rue de Lancrel - 61000 Alençon
02.33.32.18.32 - contact@gafe-haiti.org - www.gafe-haiti.org

- ✓ 24 juin, Paris : AG de la **Plate Forme des Associations Franco-Haïtienne**, de 14 à 17h30 – 85 rue Emile Zola, 75015 Paris.
- ✓ 24 et 25 juin, Paris : Exposition-Vente au profit d'actions éducatives en Haïti de **Haïti Futur**, organisée à l'Eglise de la Madeleine (côté gauche, salle Saint Etienne, Place de la Madeleine, Paris 8ème). Contact : Haïti Futur. 01 45 82 44 23
- ✓ 29, 30 juin et 1^{er} juillet, Paris : Chants d'Haïti, Chants Graffitis, **Yane Mareine** chante la mémoire collective des esclaves déportés à travers son spectacle « Chants Graffitis ». Théâtre de la Vieille Grille, 1 rue du Puit de l'Ermitte. Paris 5. Résa: 01 47 07 22 11.
- ✓ 5 au 9 juillet, Martinique : Premier **Forum Social Caraïbéen**. <http://www.fsc2006-martinique.com/>
- ✓ 21 juillet, Paris : Rencontre autour de **Pedro Ruquoy**, à l'occasion de la sortie de son livre sur les bateys. Lieu à préciser. Contact : Collectif Haïti de France. 01 43 48 31 78 / www.collectif-haiti.fr
- ✓ 2 et 3 septembre, Super Besse : **Aide aux enfants d'Haïti** organise un week-end de solidarité. Invités : Margarete Saint Fleur et Maître Léonel Cadet, directeur de l'IBSER. Info : Lionel au 04 73 90 78 62. Inscription avant le 15 juillet.

(Pour connaître l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur www.collectif-haiti.fr, rubrique Agenda)

L'ACTUALITE DU MOIS

HAÏTI : UN PREMIER MINISTRE ET UN GOUVERNEMENT

Jacques Edouard Alexis est le 13^{ème} Premier ministre d'Haïti depuis le 22 mai. Ce choix a été ratifié par la chambre des députés (79 pour / 2 abstentions) après un vote de confiance des sénateurs (22 pour / 2 abstentions).

Le gouvernement qu'il a formé comprend 18 ministres. Sept d'entre eux ont déjà occupé un poste ministériel, et plusieurs autres des postes importants.

Six partis politiques sont représentés au gouvernement (Eskamp - une des composantes de la Plate Forme L'Espoir / Fusion des Sociaux Démocrates Haïtiens / Fanmi Lavalas / Alliance Démocratique / Organisation du Peuple en Lutte / Union Nationale Chrétienne pour la reconstruction d'Haïti).

Le Sénat à l'unanimité et la chambre des Députés par 84 voix sur 86 ont approuvé la déclaration de politique générale du nouveau Premier ministre et accordé leur confiance au gouvernement Alexis, les 6 et 7 juin.

Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre a parlé de nouveau départ : le dialogue et la réconciliation nationale, la disponibilité des services de base, un programme d'apaisement social, la recherche d'équilibre entre croissance démographique et production nationale et le rétablissement de l'autorité de l'Etat en sont les conditions.

Le Premier ministre mise sur 4 postes pour régénérer l'économie : le tourisme, les nouvelles technologies, les industries manufacturières et la production agricole.

Aux questions posées par des élus de Fanmi Lavalas sur la demande de libération de plusieurs anciens dirigeants Lavalas, dont Yvon Neptune, le nouveau

Premier ministre a répondu avec mesure qu'on réexaminerait le dossier « en respectant l'indépendance de la justice et sans remplacer l'arbitraire par l'arbitraire ».

Le président Préval en procédant à l'investiture du gouvernement s'est réjoui de l'esprit de concertation et a invité le Premier ministre à tenir compte des gens sérieux présents dans l'administration, « renforcer l'Etat n'est pas un changement de personne mais de structure. Il faut éviter de répéter les erreurs commises depuis 20 ans ».

APRÈS LE VOTE DE CONFIANCE : LE TRAVAIL ATTEND LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Ainsi, l'arrestation, ordonnée par le juge Perez, du directeur général de l'unité centrale du renseignement financier dans un conflit l'opposant à un huissier viserait, si elle est maintenue, à paralyser une branche essentielle de l'administration dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent » protestent les organisations de défenses des droits humains. A la suite de ces protestations il a été provisoirement remis en liberté après 7 jours d'incarcération.

Ainsi également, des menaces pèseraient sur le directeur central de la police judiciaire. Celui-ci avait remis un rapport dénonçant la libération de nombreux bandits par des juges corrompus.

MINUSTHA

Le Premier ministre Alexis vise la reconquête de la souveraineté nationale, et le départ à terme de la Minustha mais il a refusé d'envisager un calendrier de désengagement.

Le nouveau chef de la Minustha, le diplomate guatémaltèque Edmond

Mulet a, quant à lui, indiqué qu'il souhaitait que l'ONU élargisse le mandat de la Minustha, en transformant cette présence de sécurité et de stabilisation pour la centrer sur le développement. Il souhaite que la Minustha contrôle le recrutement de la police. Il souhaite un accord sur la réforme du système judiciaire, et, point délicat, déplore le manque de fonctionnaires haïtiens et parle d'intégrer des magistrats étrangers dans le système judiciaire.

LES PAYSANS REVENDIQUENT LEURS DROITS À UNE PLEINE CITOYENNETÉ.

Une plate forme paysanne regroupant 6 organisations, vient de se créer et présente un cahier de doléances au nouveau gouvernement : « les paysans sont dépourvus de tout, ils vivent en majorité dans l'extrême pauvreté ». Elle propose un programme politique, économique et social sur lequel elle se battra. Elle affirme également que la justice et l'éducation sont aussi pour les paysans des dossiers cruciaux.

RELATIONS INTERNATIONALES

Le ministre canadien des Affaires Etrangères a effectué une courte visite à Port au Prince début juin annonçant une aide de 15 millions de dollars canadiens pour un programme d'assainissement. Il a promis d'éclaircir l'accusation de « crime contre l'humanité » portée par Ottawa contre Jacques Edouard Alexis. Le refus de visa à J-E Alexis pour ces motifs reposait déclare-t-il sur des informations non fiables.

Le président Préval sera à Bruxelles les 27 et 28 juin et à Paris les 29 et 30 juin prochain.

LE COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

ASSEMBLEE GENERALE 2006

L'Assemblée Générale 2006 du Collectif Haïti de France a validé le rapport moral et financier 2005 (voir le rapport sur www.collectif-haiti.fr). Sur la base des pistes de travail dégagées lors des Premières Rencontres Nationales de la Solidarité Franco-Haïtienne, l'AG a décidé des questions qui seront plus particulièrement travaillées par le Collectif Haïti de France :

Partenariat

Les pistes proposées dans le cadre des rencontres nationales sont :

- Formation et accompagnement des porteurs de projet, ici et en Haïti
- Renforcement de la mise en réseau
- Création d'un centre de ressource et d'appui

Le Collectif Haïti de France décide de prioriser :

- Un appui à la formation de nos partenaires en Haïti (sans intervenir directement, mais en mobilisant des compétences)
- Une stimulation de l'échange d'expérience en France.

Remarque: Il faut dans le cadre du réseau, améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande, notamment en matière de formation. La question de l'échange d'expérience thématique est abordée comme intéressante intellectuellement mais aussi financièrement (pour faire des demandes de subvention).

Développement rural

Les pistes proposées dans le cadre des rencontres nationales sont :

- Appui aux filières (notamment commerce équitable)
- Développement des énergies renouvelables

Le Collectif Haïti de France décide que dans ces deux domaines, il ne peut pas développer des actions directement. Des acteurs en France sont déjà bien impliqués (le réseau de la région Rhône-Alpes pour l'appui aux filières, et Codev pour les énergies renouvelables), le Collectif Haïti de France a surtout un rôle de mise en réseau des personnes ressources et de diffusion des infos autour des expérimentations qui peuvent être faites dans ces domaines.

Remarque: Une autre action qui va dans le sens d'un appui aux filières est évoquée : inciter (y compris financièrement) nos partenaires (dans les écoles par exemple) à consommer les productions locales).

Education

Les pistes proposées dans le cadre des rencontres nationales sont :

- Développer des actions d'éducation à la paix
- Améliorer la mise en réseau
- Mener une réflexion sur les effets pervers de l'aide

Le Collectif Haïti de France décide que sur l'éducation à la paix, un réseau d'associations étant déjà en train de travailler le sujet, il se concentrera sur un travail de diffusion d'info et de mise en lien des acteurs.

Par contre, le Collectif Haïti de France souhaite mener une recherche collective sur les effets pervers de l'aide.

Migrants

Les pistes proposées dans le cadre des rencontres nationales sont :

- Renforcer les dispositifs d'accueil des migrants en France
- Faire du lobby en direction de l'Etat français
- Travailler sur la question du co-développement et de l'aide au retour (comme deux questions bien distinctes)

Deux priorités sur ces questions pour le Collectif Haïti de France :

- Appuyer la mise en place d'un dispositif de co-développement, avec les acteurs concernés
- Participer activement à un plaidoyer pour les migrants haïtiens, dans les différentes zones du monde qui le nécessite, en réseau avec les acteurs concernés

Ces priorités sont à croiser avec celles de la Pafha et de l'Espace Partenariats Franco-Haïtiens.

Le nouveau Conseil d'Administration aura pour tâche de préparer en fonction de ces priorités **un nouveau projet 2007-2009.**

Ce nouveau Conseil d'Administration est composé des personnes suivantes :

Déjà membre en 2005 et réélu :

Benoit Fauchoux, Bernard Leray, Jean-Michel Annequin
Michèle Babinet, Emmanuel Fleureau, Caroline Delecluse
Paul Vermande, René Soler, Michel Debarge, Dominique Berthet

Nouveaux élus en 2006 :

Virginie Pochon, Enora Hirel, Odéel Dorcéus, Reynold Henrys, Bogentson André

René Benjamin avait accepté de se représenter au CA, mais ses nombreux engagements ne lui permettent pas toujours de dégager le temps qu'il aurait voulu pour le Collectif Haïti de France. D'autres candidatures s'étant proposées, l'AG a préféré élire des personnes ayant plus de disponibilité pour participer au CA. **Myrvine Marcelin et Talégrand Noël** n'ont pas représenté leur candidature pour des raisons personnelles. Nous les remercions tous les trois pour ces nombreuses années de collaboration, et souhaitons pouvoir garder des liens étroits et fructueux.

Le CA élira un nouveau bureau à sa première réunion.

L'ensemble du compte-rendu de l'AG est disponible sur simple demande au Collectif Haïti de France.

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78 - Inforépondeur : 01 43 48 20 81
c o n t a c t @ c o l l e c t i f - h a i t i . f r / w w w . c o l l e c t i f - h a i t i . f r